

Avis de constitution

SOCIETE « OHMA TRANSPORT ET LOGISTIQUE »

Siège ABIDJAN ADJAME williamsville-LOT 1065-ILOT  
61, Lot 1065, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OHMA TRANSPORT ET  
LOGISTIQUE »

Objet : -Transport  
-Logistique.  
Et pour la réalisation de l'objet social:  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créé  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME williamsville-LOT 1065-ILOT  
61, Lot 1065, Ilot 61

Dirigeant(s) M KEITA MAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02799 du 14/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16558/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

